



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

ESPERANCE / SIS

2, rue St Léonard
67600 SELESTAT

1-3 rue Jean Monnet
67300 SCHILTIGHEIM

Pôle Développement Social

RSA Accompagnement Social Spécifique Santé Territoires de l'EMS Nord et Strasbourg

1. EDITORIAL

Depuis 2014, l'ARSEA propose un **accompagnement social spécifique « santé »** (dispositif financé uniquement par la CeA) sur les territoires de l'Eurométropole Nord, et depuis 2022 sur Strasbourg.

Cette spécificité fait suite au constat que les difficultés de santé rencontrées par les personnes accompagnées sont un réel frein à leur démarche d'insertion et nécessitent le déploiement d'une expertise dédiée à ces questions.

L'équipe des travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement social spécifique santé des personnes bénéficiaires du RSA inscrit son intervention dans la Loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active, réformant les politiques d'insertion (Décret d'application n° 2009-404 du 15 avril 2009 de la loi généralisant le Revenu de Solidarité Active) et le cahier des charges « parcours d'insertion sociale des bénéficiaires du RSA » de mars 2015.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

Dans le cadre de l'accompagnement proposé, la considération de la problématique santé est prioritaire. Les personnes accompagnées se mobilisent en premier lieu pour leurs démarches sociales et/ou de soins.

Pour la majorité, même si le retour à l'emploi n'est pas un projet à court terme, il peut rester un objectif qui s'inscrit dans leur démarche d'inclusion globale.

Certaines personnes peuvent effectuer des démarches à visée professionnelle proposées dans le cadre de l'accompagnement, telles que l'obtention d'une RQTH, la production d'un CV ou encore le passage du permis de conduire.

Un travail partenarial avec le référent professionnel interne à l'ARSEA (accompagnement pro et global) et externe (France Travail, Cap Emploi) peut être effectué.

Présentation d'un accompagnement :

Léa*, a intégré le dispositif RSA spécifique santé à l'ARSEA en avril 2023 dans le cadre d'un suivi lié à son état physique, avec un diagnostic déjà établi. Nous avons fait un premier bilan de sa situation sociale et de ses attentes sur le volet santé. A sa demande un entretien avec la diététicienne a été programmé et il lui a été préconisé un suivi auprès d'une orthophoniste.

Parallèlement, Madame a exprimé le souhait de démarrer un suivi au vu de son état psychique dégradé. Nous l'avons orienté vers le dispositif « Mon psy » qui a pu entamer un suivi psychologique et avons également sollicité un rendez-vous psychiatrique auprès du Centre médico-psychologique. Le CMP, a orienté Madame vers un neuropsychiatre qui a diagnostiqué un trouble autistique.

Ce diagnostic a permis à Léa de comprendre sa personnalité, sa différence. Cela représente un soulagement pour elle qui souffre depuis de nombreuses années de l'incompréhension de son entourage et d'un sentiment de solitude.

Nous avons ainsi pu instruire un dossier auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) afin d'obtention d'une Allocation Adulte handicapée (AAH).

Madame a également exprimé des difficultés sociales et financières. Une aide communale sociale a été mobilisée pour répondre à ses besoins, accompagnée d'une demande au Fond de solidarité Logement (FSL) pour apurer ses dettes. Ces démarches ont permis de stabiliser sa situation financière durant l'accompagnement.

En octobre 2024, Madame est sortie du dispositif après avoir obtenu l'AAH.

L'accompagnement a permis à Madame d'avoir une prise en charge adaptée sur le volet médical, psychologique et social tout en entamant un travail essentiel sur elle pour mieux vivre son trouble autistique.

* Le prénom a été changé

Khadija BEGOU, référente RSA Santé

3. LE PUBLIC ACCOMPAGNE

3.1 Le nombre de bénéficiaires accompagnés

3.1.1 Le nombre de bénéficiaires accompagnés sur l'année, en file active

	2021	2022	2023	2024
Nbre de personnes accompagnées sur l'année	163	194	210	212

Sur les 212 personnes suivies sur l'année, 46 relèvent du secteur de Strasbourg.

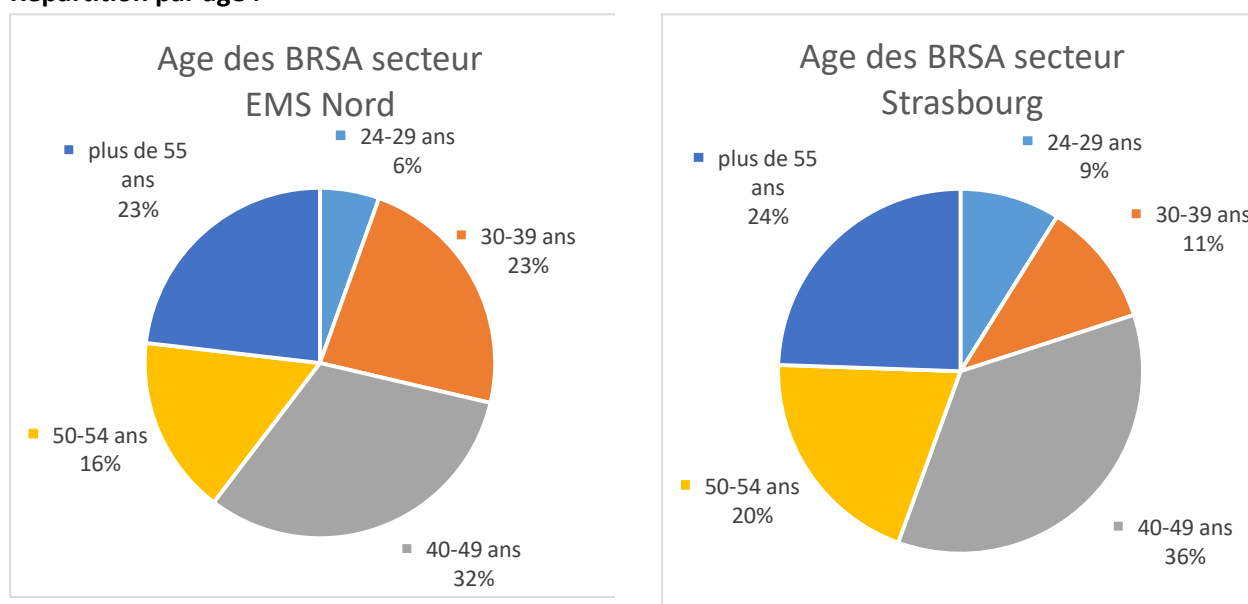
3.1.2 Entrées/ Sorties

	EMS Nord	Strasbourg	
Nbrée d'entrée en 2024	64	17	81
Nbre de sorties en 2024	50	24	74

3.2 Profil des bénéficiaires

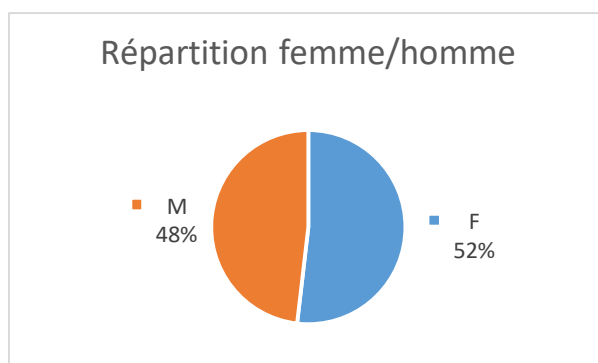
3.2.1 Age et sexe des personnes accompagnées

Répartition par âge :

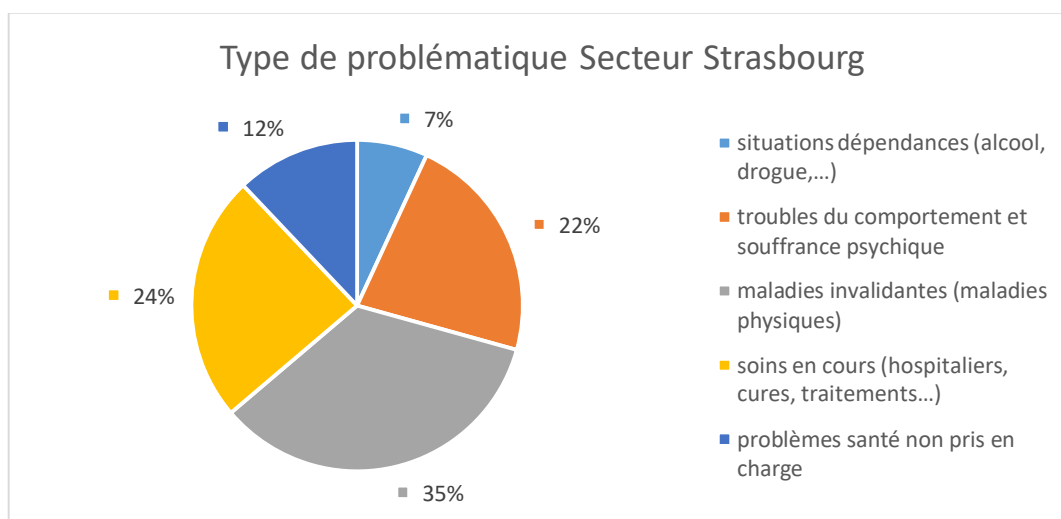
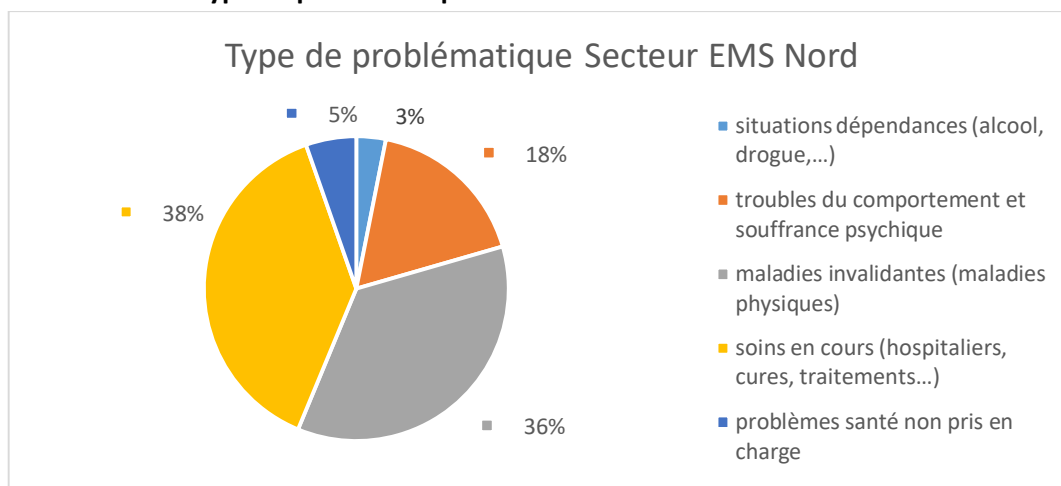


La majorité du public accompagné est âgé de plus de 40 ans. Nous relevons par ailleurs une légère hausse de personnes accompagnées âgées entre 30 et 39 ans au regard de l'année dernière (16% en 2023, 23% en 2024).

Répartition homme / femme :



3.2.2 Type de problématique de santé

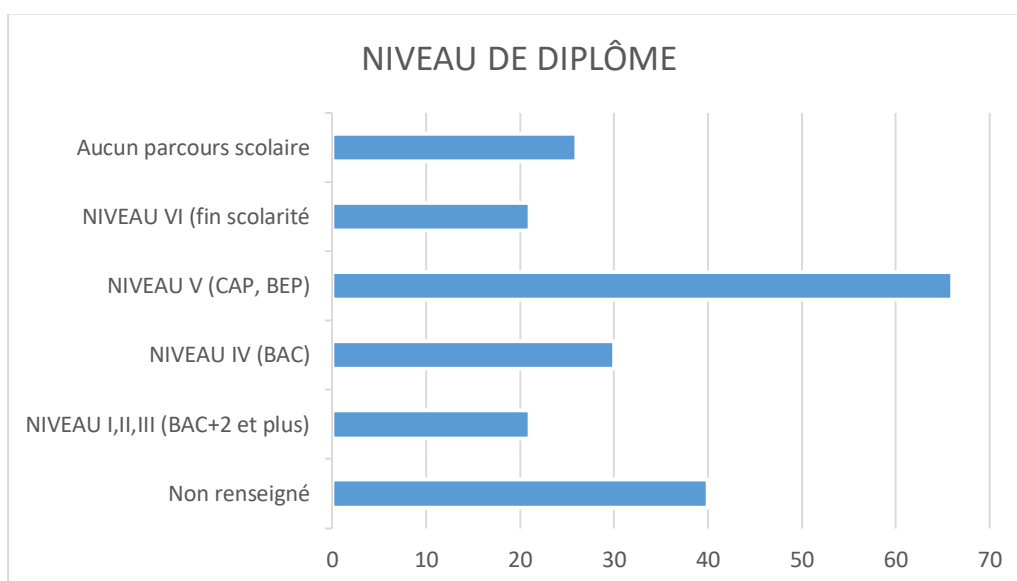


Le suivi des personnes ayant des problématiques de santé non pris en charge implique l'orientation vers des professionnels spécifiques du soin, ce qui peut demander un certain temps. Les personnes concernées peuvent se montrer réticentes quant à l'idée d'aller à la rencontre de nouveaux professionnels, en particulier lorsqu'il s'agit d'envisager des soins psychiques. Les bénéficiaires formulent volontiers que parler à leur référent leur est suffisant...

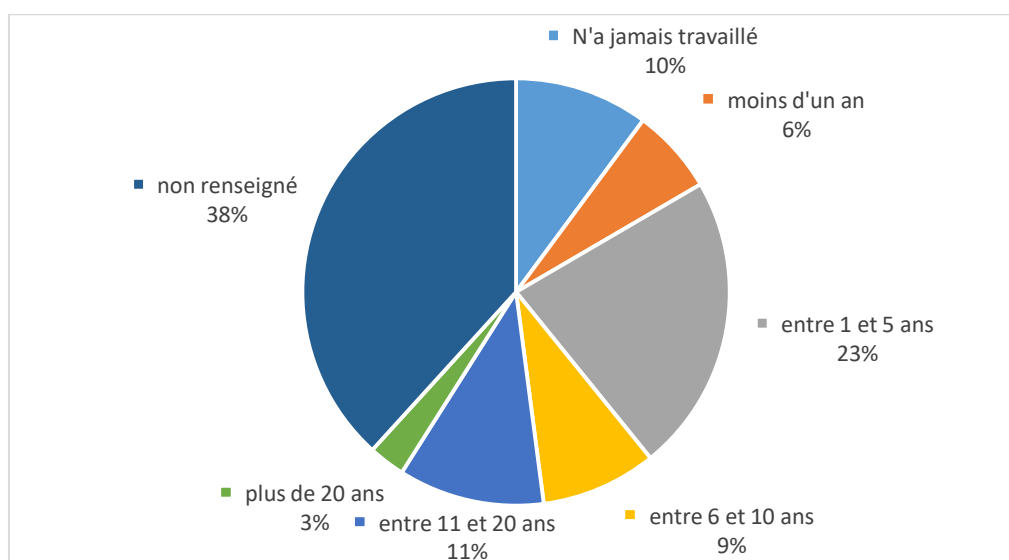
De même, l'accompagnement des bénéficiaires en situation de dépendance s'avère régulièrement complexe du fait du déni propre à ce type de situation. Les professionnelles sont régulièrement démunies, ne sachant plus comment soutenir une quelconque démarche de soin après plusieurs mois d'accompagnement.

3.2.3 Profil au regard de l'emploi

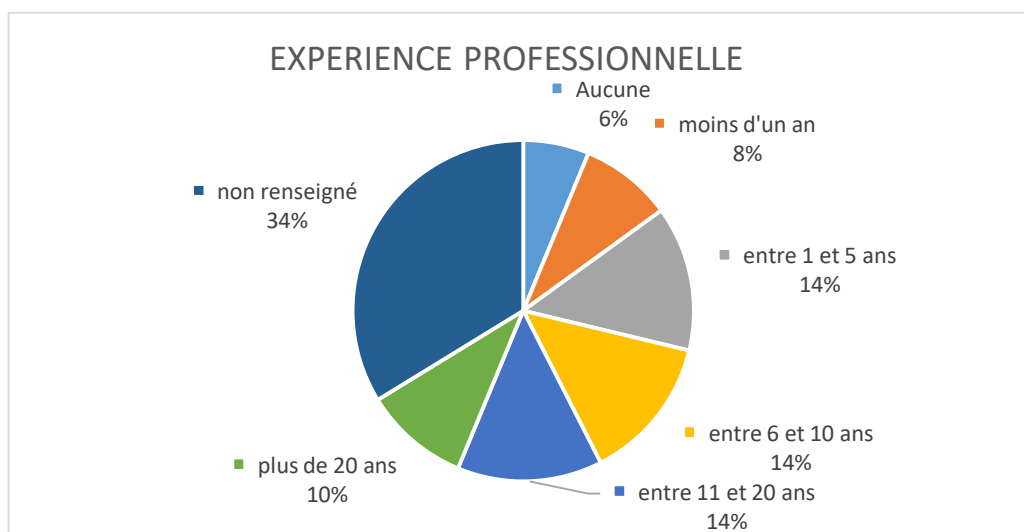
Le niveau de diplôme des personnes accompagnées :



Nombre d'années écoulées depuis la dernière expérience professionnelle :



Expérience professionnelle

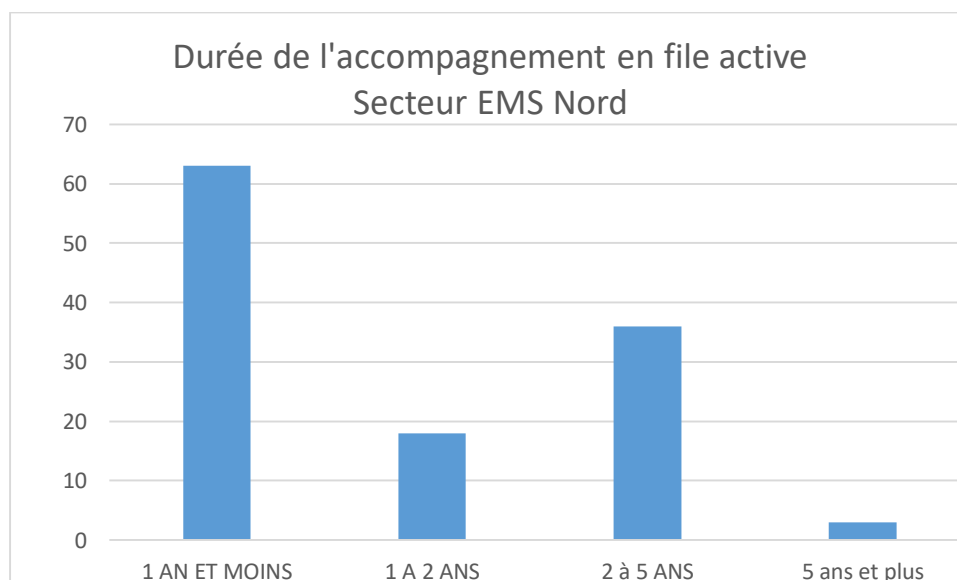


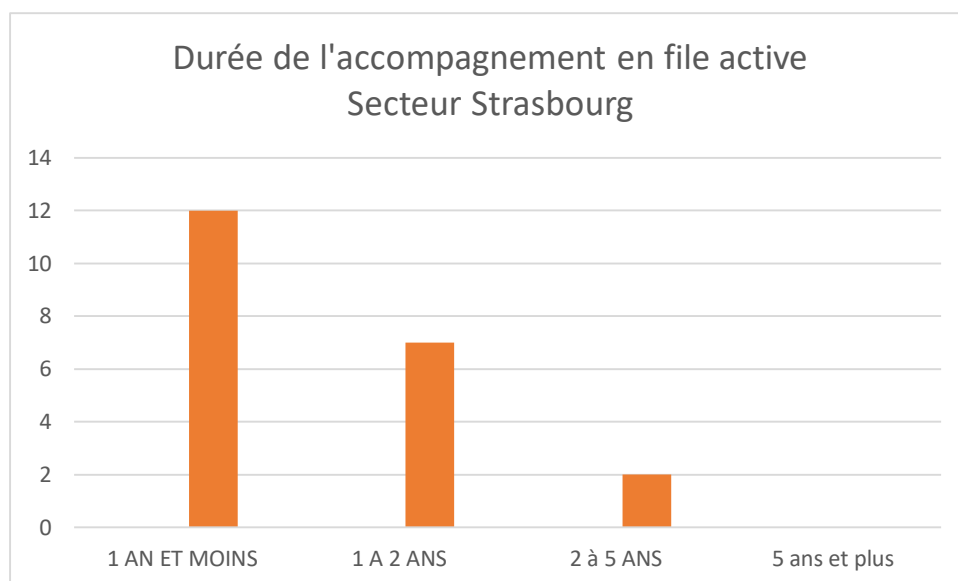
Commentaire :

Beaucoup de bénéficiaires, titulaires de diplômes de Niveau V et en-deçà, ayant une expérience professionnelle de plus de 10 ans, ont une problématique de santé que l'on peut mettre directement en lien avec leur pratique professionnelle (ex : ménage, aide-soignante, ouvriers, métiers du BTP,...).

4. L'ACCOMPAGNEMENT

4.1 Durée de l'accompagnement





Commentaire :

La file active représente l'ensemble des personnes accompagnées au courant de l'année, ce qui représente 166 personnes pour le secteur EMS Nord et 46 personnes pour le secteur de Strasbourg.

L'accompagnement social spécifique santé s'inscrit dans la durée notamment du fait :

- Des délais de traitement des demandes administratives réalisées (MDPH, invalidité, retraite)
- De la dégradation progressive de la santé des bénéficiaires
- De la difficulté à accompagner le bénéficiaire vers l'acceptation de sa situation de santé.

4.2 L'accompagnement réalisé

4.2.1 Les rendez-vous

	EMS Nord	Strasbourg
Nombre de rendez-vous planifiés	936	243
Nombre de rendez-vous réalisés	722	186
Taux de réalisation	77%	76%

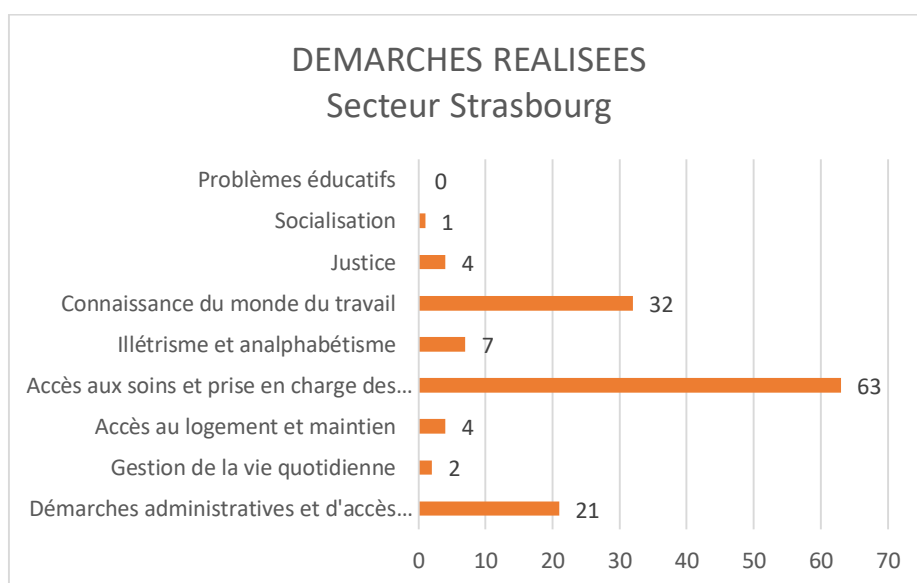
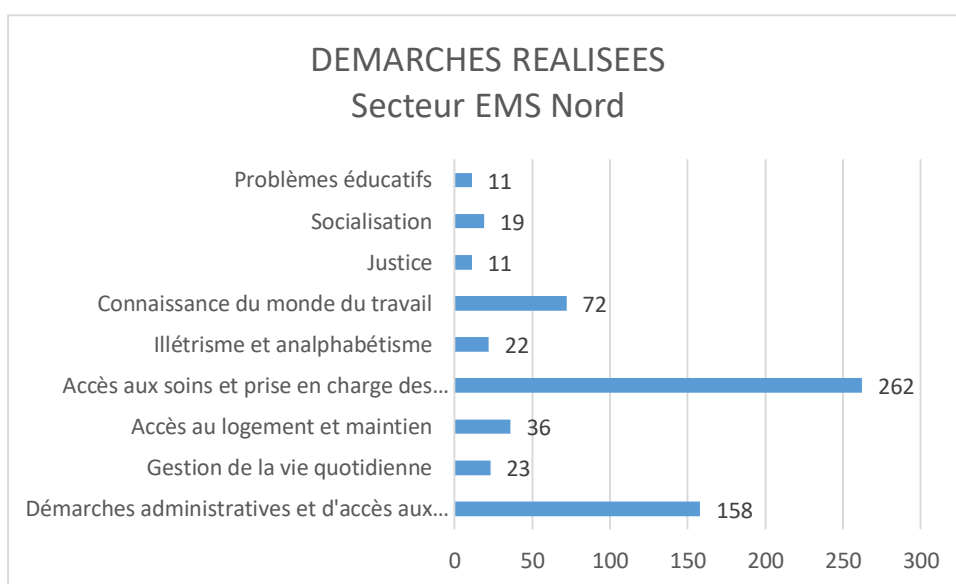
Si les temps de rencontre sont principalement en présentiel, dans les locaux du service SIS à Schiltigheim, un grosse proportion de ces rendez-vous se fait également par téléphone, l'équipe tenant à prendre en compte les difficultés de déplacement de ce public particulièrement fragilisé. Néanmoins, une part conséquente de rendez-vous sont non-honorés, beaucoup de bénéficiaires étant empêchés par leurs difficultés.

La difficulté à se déplacer est particulièrement importante pour les bénéficiaires relevant du secteur de Strasbourg : l'éloignement géographique de leur lieu de résidence (Neuhof, la Meinau ou HautePierre) au regard de la situation géographique de nos bureaux (situés à Schiltigheim) cumulé à leur problématique de santé ne leur permet pas d'honorer les rendez-vous proposés. La professionnelle en charge de l'accompagnement de ce public propose des visites à domicile dans les situations les plus « critiques » mais ne peut le proposer autant qu'il serait nécessaire, faute de temps.

Les démarches administratives donnant suite ces rendez-vous sont en effet nombreuses et chronophages.

Les professionnelles constatent que le rendez-vous honorés sont largement investis par un grand nombre de bénéficiaires qui profitent de cet espace pour se confier, aborder toutes leurs difficultés, exprimer leur détresse. L'espace de parole proposé est identifié comme un espace de confiance. Réorientés vers des professionnels du soin psychique, les bénéficiaires s'y rendent rarement, frileux à l'idée de devoir se rendre encore dans un autre lieu pour rencontrer « encore » un nouveau professionnel. La présence d'un psychologue au sein même de nos locaux serait une vraie opportunité pour ce public.

4.2.2 Type de démarches réalisées



4.2.3 Les actions collectives

- **Cuisinons ensemble :**

Cet atelier est animé en partenariat avec le pôle APSA, plus particulièrement avec une diététicienne de la-dite structure. C'est un atelier en 3 temps : préparation des menus, courses et confection d'un repas, bilan. Equilibre du repas, valeur nutritionnelle, adaptation au regard de certaines problématiques de santé, sont autant de thématiques échangées tout au long du cycle.

4 ateliers « Cuisinons Ensemble » ont été réalisés en 2024, soit 1 par saison. Le nombre de participants était en moyenne de 4. En tout, 7 personnes ont bénéficié de cette action, plusieurs participants s'étant inscrits à plusieurs cycles.

Le bilan réalisé à la fin de chaque session a permis de mettre en avant les éléments ci-dessous :

- Le souhait d'en réaliser de manière régulière (1 fois par mois)
- L'atelier a permis aux différents groupes de rompre l'isolement grâce à l'entraide, les rencontres entre les participants, leurs nombreux échanges et la bonne ambiance qui y règne.
- Les participants ont appris à cuisiner des produits de façon différente, casser certaines idées reçues sur les produits et de découvrir certains aliments méconnus pour certains.
- Les participants ont pu échanger et faire découvrir des pratiques culinaires ou des aliments selon leur culture ou leur quotidien.

- **Conférence santé**

En mars 2024, une conférence santé a été organisée en partenariat avec le RESI, avec l'intervention de deux médecins pour aborder thématiques de la rhumatologie, principalement l'arthrose.

Cette rencontre a réuni 3 participantes et a permis d'éclairer les bénéficiaires sur plusieurs aspects de cette pathologie : prévention, impact au quotidien, traitements existants et leurs effets, conseils sur l'hygiène de vie et l'importance de consulter des spécialistes pour une prise en charge adaptée.

A la fin de la présentation, les bénéficiaires ont eu l'occasion d'échanger avec les médecins et poser leurs questions. Elles étaient satisfaites de cette rencontre et ont exprimé le souhait de bénéficier de présentations similaires à d'autres thématiques autour de la santé.

Peu d'actions collectives ont pu être proposées au courant de l'année 2024 du fait de l'instabilité de l'équipe.

L'équipe constate par ailleurs qu'il a été particulièrement difficile de mobiliser les bénéficiaires qui, au final ont été peu nombreux à participer.

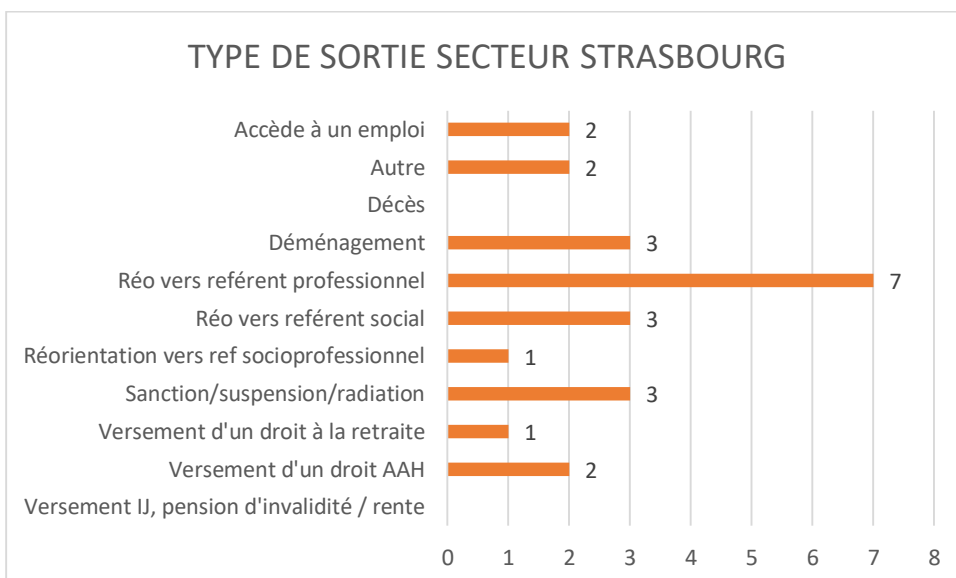
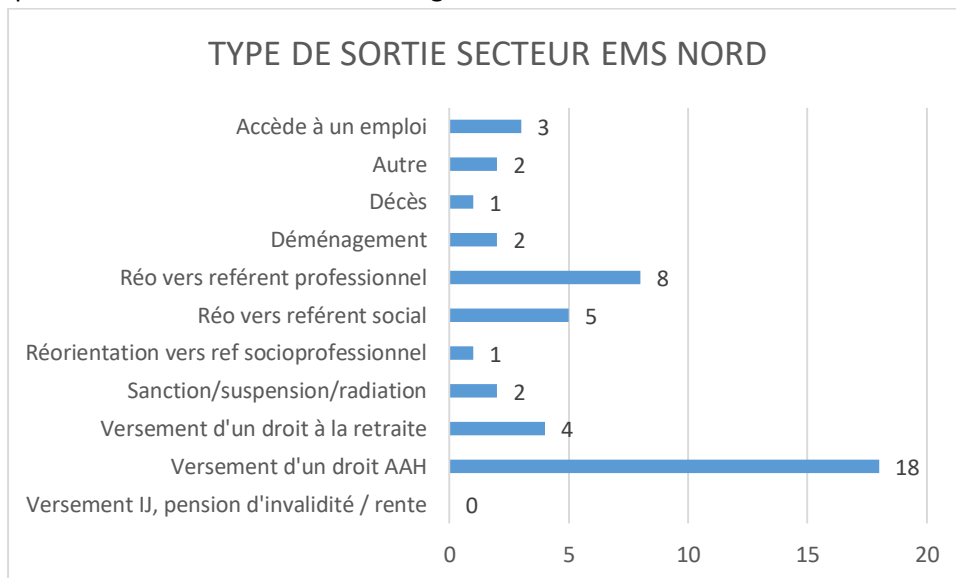
Au vue de ces constats, l'équipe a décidé de revoir intégralement la proposition d'actions collectives pour l'année 2025. Pour ce faire, et afin d'être au plus proche des besoins des bénéficiaires, un questionnaire a été établi à destination des bénéficiaires du service, questionnaire adressé par e-mail et remis à chaque entretien dès le mois de novembre 2024. De là, de nouveaux ateliers seront mis en place, en commun avec le service du RSA Professionnel, prenant en compte des 4 axes suivants :

- Comprendre le système, les institutions, les démarches
- Se connaître
- Prendre soin de soi
- Atelier découverte des métiers et de créativité

4.3 Sorties – Motifs :

74 personnes BRSA sont sorties de notre dispositif au courant de l'année 2024 :

- 50 personnes du secteur EMS Nord
- 24 personnes du secteur de Strasbourg



5.VIE DU SERVICE

Composé de 2,6 ETP, le service n'a pu fonctionner qu'avec 2 professionnelles jusqu'au mois de septembre 2024, date à laquelle une nouvelle professionnelle a pu intégrer le service. Cela a eu inévitablement pour effet d'allonger les délais d'intégration, mais également la mise en attente de bénéficiaires jusque-là suivis. Les 2 professionnelles en place ont néanmoins tout mis en œuvre pour qu'aucun bénéficiaire ne soit sanctionné du fait de l'absence de référent et ont répondu à toute situation urgente le nécessitant.

Une nouvelle cadre intermédiaire a intégré l'équipe en juin 2024, après une vacance de poste courant depuis le mois de septembre 2023.

Depuis lors, des réunions d'équipe se tiennent tous les quinze jours, en commun avec le service du RSA Professionnel afin de mobiliser l'intelligence collective et le soutien mutuel.

L'équipe a par ailleurs la possibilité de participer mensuellement à des Groupes d'analyse de la pratique, espace nécessaire pour être accompagné dans la difficulté à faire face à la vulnérabilité importante de bon nombre de bénéficiaires.

6. CONCLUSION /PERSPECTIVES

L'année 2024 a été marquée par l'instabilité de l'équipe mais n'a pas empêché la poursuite de l'accompagnement des bénéficiaires, dans les mêmes proportions que les années précédentes. L'accompagnement spécifique proposé répond réellement aux besoins du plus grand nombre, même si certaines orientations faites n'étaient pas toujours pertinentes, la problématique de santé alléguée n'étant pas un réel frein à l'insertion.

La problématique de l'accès au service au regard de sa situation géographique pour un certain nombre de bénéficiaires est une préoccupation de l'équipe à laquelle il nous faudra réfléchir au courant de cette nouvelle année.

L'intervention d'un psychologue au sein du service est également une piste à explorer.

Par ailleurs, l'année 2025 devrait permettre la remise en route de projets d'ores et déjà pensés par le passé mais non-concrétisés du fait de l'instabilité de l'équipe :

- Mise en place d'un questionnaire de satisfaction dans un objectif d'amélioration continue du service rendu ;
- Mise en œuvre de nouvelles actions collectives ;
- Développement des partenariats, notamment avec le secteur du soin ;
- Mise en forme de nouveaux outils.